



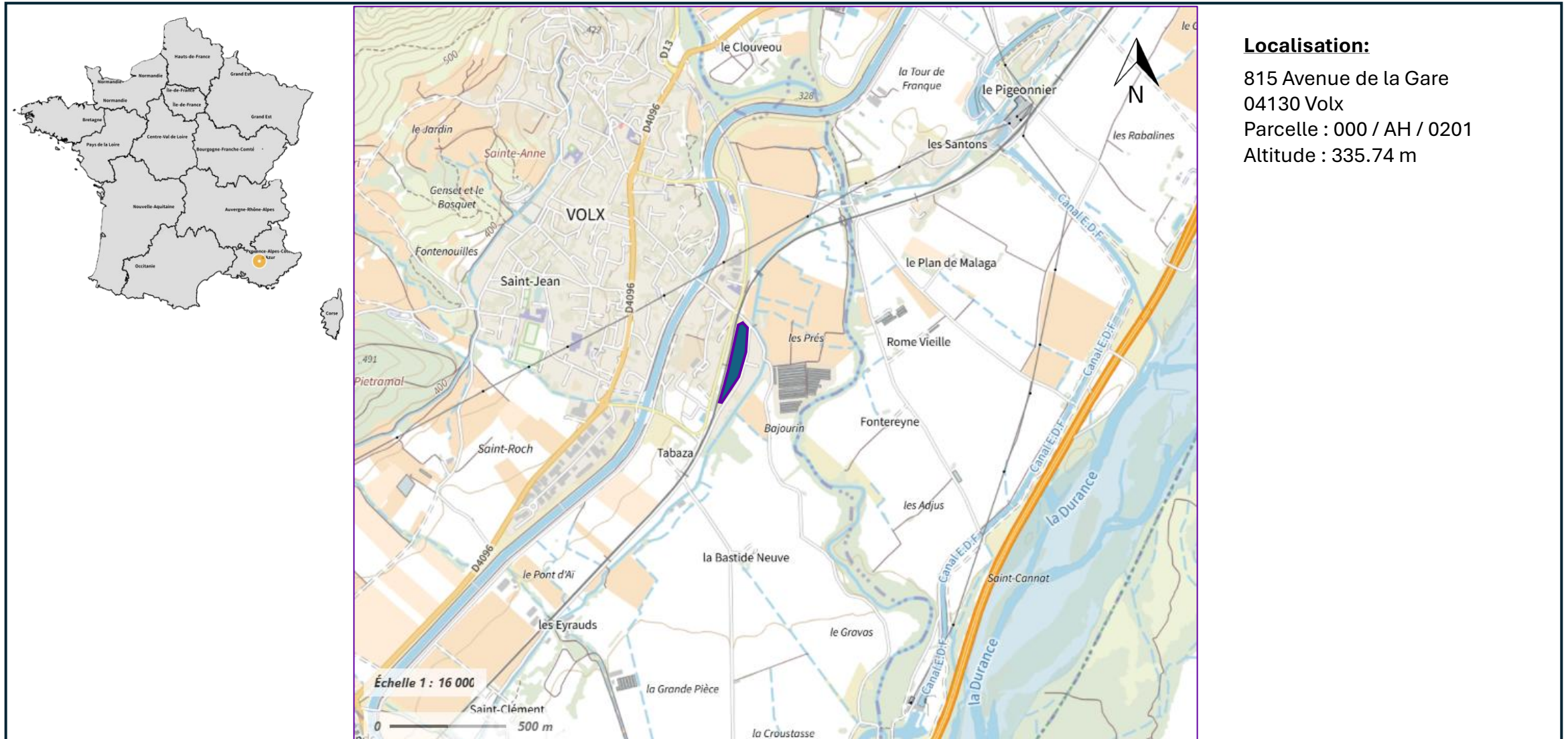
Demande cas par cas

Plan de situation & synthèse – Site: **Volx**

29 juillet 2026

Plan de situation

Situation du site:



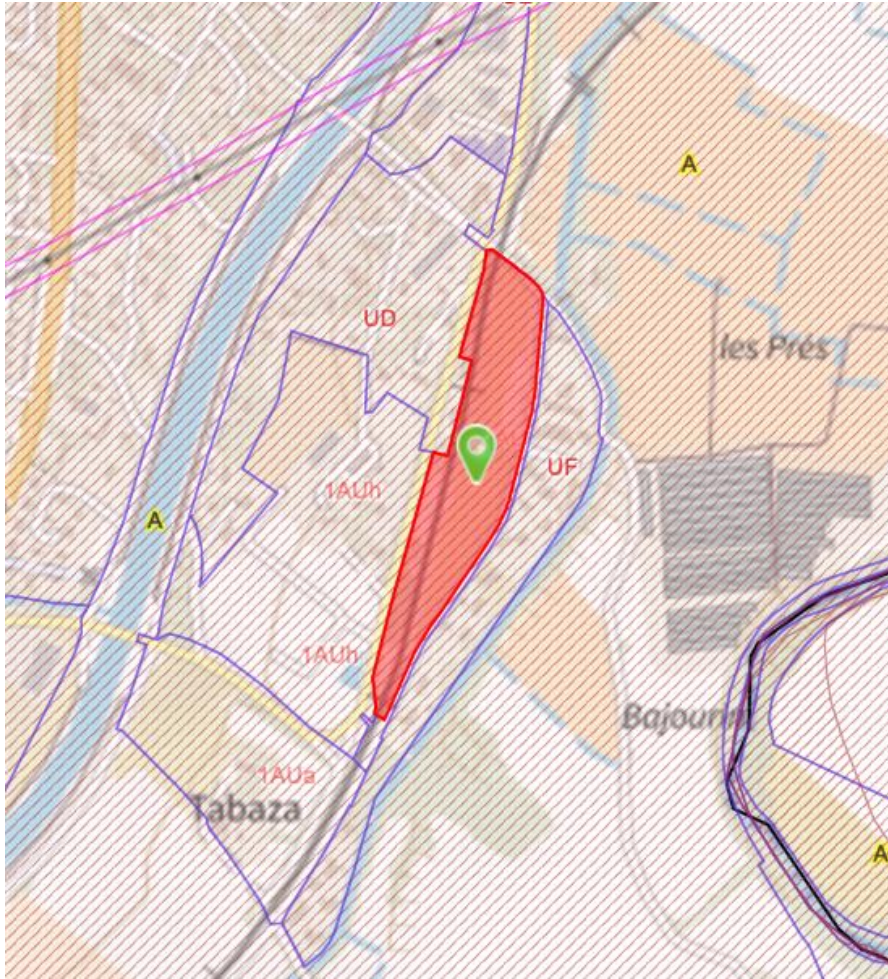
Localisation:

815 Avenue de la Gare
04130 Volx
Parcelle : 000 / AH / 0201
Altitude : 335.74 m

Zone d'implantation du projet



PLU de la commune de Volx



Le PLU de la commune de VOLX

La parcelle est concernée par un zonage **classé 2AU**.

La zone 2AU correspond à un secteur à urbaniser à long terme, à vocation principalement économique, en bordure de la voie ferrée.

Article 2AU1 – Occupations du sol interdites

Sont interdites toutes les constructions et installations non prévues à l'article 2AU2.

Article 2AU2 – Occupations du sol soumises à conditions

L'urbanisation de la zone est conditionnée à une modification ou une révision du PLU et à la réalisation des équipements nécessaires.

Seuls les ouvrages techniques nécessaires au fonctionnement des services publics ou d'intérêt collectifs sont autorisés dans la zone.

>>> Le projet photovoltaïque est compatible avec le PLU en tant qu'équipement d'intérêt collectif ou services publics.

Centrale solaire VOLX



Evolution du terrain



Image satellitaire 2006-2010 (source: remonterletemps,ign,fr)



Image satellitaire aujourd'hui (source: remonterletemps,ign,fr)

Plan de situation

Photographie de la zone d'implantation :



Photographie de la zone d'implantation :

Date: août 2024



Date: août 2024



Photographie de la zone d'implantation :

Date: août 2024



Date: août 2024

